



**CONTRAT DE QUASI-REGIE N°2
POUR LA GESTION ET L'EXPLOITATION D'INFRASTRUCTURES DE RECHARGE
POUR VEHICULES ELECTRIQUES ET HYDRIDES RECHARGEABLES**

Acte d'engagement

Contrat exclu du champ d'application de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015
en application de l'article 17 de ladite ordonnance

OBJET DE L'ACTE D'ENGAGEMENT

Désignation du Contrat

Contrat de quasi-régie pour la gestion et l'exploitation d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables.

Acheteur

Le syndicat intercommunal d'énergie d'Indre-et-Loire (SIEIL)
12-14, rue Blaise Pascal
BP 51314
37013 Tours cedex 1

Titulaire

La société publique locale Modulo (SPL Modulo)
12-14, rue Blaise Pascal
BP 51314
37013 Tours cedex 1

ENGAGEMENT DU TITULAIRE

Après avoir pris connaissance de l'ensemble des pièces constitutives du Contrat, à savoir :

- le CCAP, en ce compris l'ensemble de ses annexes ;
- le CCTP, en ce compris l'ensemble de ses annexes ;

et conformément à leurs clauses,

Le Titulaire s'engage à exécuter l'ensemble des prestations demandées aux prix unitaires indiqués dans le BPU ci-après annexé.

Compte bancaire à créditer (joindre un relevé d'identité bancaire ou postal)

Nom de l'établissement bancaire :

Numéro de compte :

SIGNATURE DU CONTRAT PAR LE TITULAIRE

Signataire du Contrat

Monsieur Philippe BEHAGEL, Président Directeur Général de la SPL Modulo

Signature

A Tours, le

Signature

SIGNATURE DU CONTRAT PAR L'ACHETEUR

Signataire du Contrat

Monsieur Jean-Luc DUPONT, Président du SIEIL.

Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 130 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 (en matière de nantissements ou cessions de créances)

Monsieur Jean-Luc DUPONT, Président du SIEIL.

Signature

A Tours, le

Signature

Annexe

Bordereau des prix unitaires

BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

PRESTATION DE BASE

Le Titulaire s'engage à exécuter l'ensemble des prestations objet du Contrat, à l'exception de celles qui sont énumérées ci-dessous, au prix unitaire de **soixante-quatre (64) euros hors taxes** par mois et par point de charge.

PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES SUSCEPTIBLES DE FAIRE L'OBJET DE BONS DE COMMANDE

N° de réf.	Intitulé de la prestation	Unité	Prix HT (en chiffres)	Prix HT (en toutes lettres)
Intégration et paramétrage de nouvelles infrastructures de recharge				
IP01	Prise en charge, intégration et paramétrage dans le système de supervision d'une borne fonctionnant via une seule carte SIM (bornes simples 22 kVA et bornes rapides 50 kVA), avec changement des cartes SIM existantes par des cartes SIM Data multi-réseaux (4 opérateurs). Avec Stickage suivant les standards proposés (nombre de points de charge, numéro tél, site web, etc.).	Prix par intervention et par borne de recharge concernée	294.90 €	Deux cent quatre-vingt-quatorze et quatre-vingt-dix-centimes
IP02	Prise en charge, intégration et paramétrage dans le système de supervision d'une borne fonctionnant via deux cartes SIM (bornes doubles 22 kVA), avec changement des cartes SIM existantes par des cartes SIM Data multi-réseaux (4 opérateurs). Avec Stickage suivant les standards proposés (nombre de points de charge, numéro tél, site web, etc.).	Prix par intervention et par borne de recharge concernée	340.12 €	Trois cent quarante euros et douze centimes
IP03	Prise en charge, intégration et paramétrage dans le système de supervision d'une borne fonctionnant via une seule carte SIM (bornes simples 22 kVA et bornes rapides 50 kVA), sans changement des cartes SIM existantes, avec récupération la portabilité du numéro par les cartes SIM Data déjà intégrées. Avec Stickage suivant les standards proposés (nombre de points de charge, numéro tél, site web, etc.).	Prix par intervention et par borne de recharge concernée	245.32 €	Deux cent quarante cinq euros et trente deux centimes

IP04	Prise en charge, intégration et paramétrage dans le système de supervision d'une borne fonctionnant via deux cartes SIM (bornes doubles 22 kVA), sans changement des cartes SIM existantes, avec récupération la portabilité du numéro par les cartes SIM Data déjà intégrées. Avec Stickage suivant les standards proposés (nombre de points de charge, numéro tél, site web, etc.).	Prix par intervention et par borne de recharge concernée	245.32 €	Deux cent quarante cinq euros et trente deux centimes
D01	Développement d'un connecteur pour toute borne qui ne serait pas connu du système de supervision. Ce connecteur sera OCPP 1,5 mini et permettra de connecter les bornes au système de supervision.	Prix par intervention et par borne de recharge concernée	3 000,00	Trois mille euros
Opérations de maintenance corrective rendant nécessaire le déplacement d'un technicien sur site				
MOE	<u>Forfait de main d'œuvre *</u> Forfait valable sur l'ensemble du territoire national quel que soit la qualification de l'agent	Prix horaire	48,00	Quarante-huit euros
FD	<u>Forfait de déplacement</u> Forfait valable sur l'ensemble du territoire national comprenant l'aller et le retour des sites du titulaire	Prix forfaitaire par déplacement	50,00	Cinquante euros
FPO-01	<u>Forfait de remplacement d'une borne 22 kVA</u> Fourniture et pose suite à sinistre d'une borne de recharge similaire à l'infrastructure en 22 kVA en AC NB : Cette prestation inclut la prise en charge, l'intégration et le paramétrage de la borne remplacée. Il ne sera donc pas nécessaire d'y ajouter une prestation IP01, IP02, IP03 ou IP04. Par ailleurs, s'agissant de bornes déjà connectées, il ne sera pas davantage nécessaire d'ajouter une prestation D01.	Prix par borne de recharge concernée	7885.05 €	Sept mille huit cent quatre-vingt-cinq euros et cinq centimes

FPO-02	<u>Forfait de remplacement d'une borne 50 kVA en DC</u> Fourniture et pose suite à sinistre d'une borne de recharge similaire l'infrastructure de 50 kVA en DC NB : Cette prestation inclut la prise en charge, l'intégration et le paramétrage de la borne remplacée. Il ne sera donc pas nécessaire d'y ajouter une prestation IP01, IP02, IP03 ou IP04. Par ailleurs, s'agissant de bornes déjà connectées, il ne sera pas davantage nécessaire d'ajouter une prestation D01.	Prix par borne de recharge concernée	62 211.50	Soixante-deux mille deux cent onze euros et cinquante centimes
--------	---	--------------------------------------	------------------	--

* Le prix horaire du forfait main d'œuvre sera majoré en fonction du jour et de l'heure d'intervention comme suit :

- Nuit de 19h à 7h : + 100%
- Samedi de 7h à 19h : + 50%
- Dimanche et jours fériés : + 100%